

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère des Droits Humains

La Ministre



**DISCOURS DE MADAME LA MINISTRE
DES DROITS HUMAINS,
MARIE-MADELEINE KALALA,
A L'OCCASION DE LA PREMIERE
SESSION DU CONSEIL DES DROITS
DE L'HOMME DES NATIONS UNIES**

Genève, le 20 juin 2006

Monsieur le Président,

Il m'est agréable de prendre la parole à cette tribune à l'occasion de la 1^{ère} session du tout nouveau Conseil des Droits de l'Homme, **moment crucial pour la mise en œuvre de la requalification des questions de droits humains à travers le monde.**

En effet, la République Démocratique du Congo, mon pays, a accueilli avec satisfaction la création, le 15 mars 2006, de cet organe en remplacement de la Commission des Droits de l'Homme, jugée peu efficace en raison notamment de la politisation, de la sélectivité et de la politique de deux poids deux mesures qui l'avaient caractérisée.

La République Démocratique du Congo, qui entend respecter ses engagements internationaux relatifs aux droits humains, voudrait exprimer tout son soutien au Conseil des Droits de l'Homme et lui assurer sa disponibilité de coopérer pleinement avec lui en vue de faire avancer la cause des droits humains sur son territoire, **en Afrique et dans le monde.**

Au regard des objectifs assignés au Conseil des droits de l'homme **par la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies spécialement en son OP 5**, je suis d'avis, avec le Secrétaire Général des Nations Unies, que les Etats réussiront à construire un cadre dans lequel tous les gouvernements du monde entier pourront travailler ensemble à promouvoir les droits humains, d'une manière efficace, comme jamais auparavant, et que ses membres devront s'engager à respecter les standards les plus élevés dans le domaine des droits humains, à coopérer pleinement avec le nouvel organe et à subir eux-mêmes un examen au cours de leur mandat. Vu sous cet angle, j'estime que le Conseil des Droits de l'Homme sera l'antithèse de la défunte Commission des Droits de l'Homme.

Toute démarche contraire à cette vision me fera dire que l'on a tout simplement déshabillé Saint Pierre pour habiller Saint Paul et qu'en conséquence, toutes les espérances pour la consolidation d'un mécanisme mondial efficace de protection des droits humains auront été déçues. L'on ne fera que s'éloigner de l'avènement d'un monde plus humaniste et plus juste, soucieux de protéger les valeurs universelles.

Je suis convaincue que le Conseil des Droits de l'Homme accordera la même attention, et cela sans distinction, aux questions relatives à la lutte contre le terrorisme, l'extrême pauvreté à travers le monde, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.